**Service Public d’Assainissement Non Collectif**

**Service Public d’Assainissement Collectif**

**DEMANDE D’INTERVENTION PAR UN PARTICULIER**

Ce document est disponible en mairie pour les usagers. Il est utilisable dans les cas suivants :

- Contrôles de raccordement : cessions immobilières, création de nouveaux branchements, contrôles préventifs, contrevisites, …

- Contrôles ANC : contrôle de conception, contrôle de réalisation, cessions immobilières

La demande est transmise par le particulier en mairie. La mairie TPAe transmet la présente fiche E complétée accompagnée d’un bon de commande (fiche H).

**Cette fiche est accompagnée d’une fiche « tarifs », éditée directement par la mairie**. La signature de la demande d’intervention par le particulier vaut acceptation de ces tarifs à la date de la signature.

Dans ce document, il faut distinguer :

* Le responsable du Service Public de l’Assainissement Collectif (SPAC) ou de l’Assainissement Non Collectif (SPANC) : il s’agit de la mairie qui valide le travail du contrôleur
* Le contrôleur : il s’agit du bureau d’études qui a été retenu dans le cadre d’un appel d’offres pour réaliser la prestation des contrôles.

TPAe

5 rue Jacques Frimot

Parc d’innovation de Mescoat

29800 LANDERNEAU

Tél : 02 98 83 75 12

Mail : [ctrl@tpae.fr](mailto:ctrl@tpae.fr)

www.tpae.fr



Dans ce document, il faut distinguer :

* Le responsable du Service Public de l’Assainissement Collectif (SPAC) : il s’agit de la mairie qui valide le travail du contrôleur
* Le contrôleur : il s’agit du bureau d’études qui a été retenu dans le cadre d’un appel d’offres pour réaliser la prestation des contrôles.

TPAe

5 rue Jacques Frimot

Parc d’innovation de Mescoat

29800 LANDERNEAU

Tél : 02 98 83 75 12

Mail : [contact@tpae.fr](mailto:contact@tpae.fr)

www.tpae.fr



**Votre demande concerne :**

**Un contrôle d’un dispositif d’assainissement non collectif (contrôle SPANC)**

* **Choisissez le type de prestation sollicitée pour un contrôle de dispositif ANC**

Contrôle de conception d’un projet d’ANC=> *remplir le volet complémentaire A*

Contrôle de réalisation d’un dispositif ANC

Contre-visite des dispositifs neufs ou réhabilités (dans le cas où des modifications ont été apportées suite à un premier contrôle de dispositif neuf ou réhabilité)

Contrôle de dispositif dans le cadre d’une cession immobilière *=> remplir le volet complémentaire D1*

**Un contrôle de raccordements aux réseaux d’assainissement (contrôle de branchement)**

* **Choisissez le type de prestation sollicitée pour un contrôle de raccordement aux réseaux d’assainissement :**

Contrôle de conformité d’un branchement neuf ou réhabilité (tranchée  ouverte fermée)

Contrôle de conformité d’un branchement dans le cadre d’une vente

Contre-visite liée à un contrôle de conformité (validation de la correction d'un défaut ou prise en compte d'un nouvel élément suite à un premier contrôle)

ADRESSE COMPLETE DU BATI A CONTROLER :

Adresse : …………………………………………

Code postal : ……………………

Commune : ……………………

Référence(s) cadastrale(s) : ……………………

RENSEIGNEMENTS SUR LES CARACTERISTIQUES DE L’IMMEUBLE ET SON OCCUPATION

Maison individuelle

Résidence principale

Résidence secondaire

Destinée à la location

Autre (préciser : ……..)

Immeuble (nombre d’appartements à contrôler dans l’immeuble : …………………)

Appartements

Autres (à préciser) : ………………………………………… (capacité d’accueil : …………………… )

Déclaration du nombre de pièces principales (PP) de l’immeuble (après travaux si projet)  : ……………………

**Adresse de correspondance**

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE :

Nom : …………………………………………

Prénom : ……………………

Tel portable : ……………………

Tel fixe : ……………………

Courriel (facultatif) : ……………………

**Adresse Actuelle**

Adresse : …………………………………………

Code postal : ……………………

Commune : ……………………

**Adresse à partir du** …… **/** ……  **/ 20**……

Adresse : …………………………………………

Code postal : ……………………

Commune : ……………………

COORDONNEES DE LA PERSONNE A CONTACTER POUR PROGRAMMER L'INTERVENTION (si différent du propriétaire) :

Nom : …………………………………………

Prénom : …………………………………………

Tel portable …………………………………………

Tel fixe : …………………………………………

Courriel (facultatif) : …………………………………………

Nom, prénom de l’occupant (si différent du propriétaire) : …………………………………………

N° de téléphone de l’occupant : …………………………………………

Je souhaite recevoir un rappel au moins 24h avant en cas de rendez-vous (cocher une seule case) :

Par SMS ou appel téléphonique (téléphone portable à renseigner ci-dessus)

Par courriel (adresse mail à renseigner ci-dessus)

Aucun rappel souhaité

**Contexte de la demande**

Cette demande est faite en parallèle d’une procédure de :

Travaux de mise aux normes

Vente

Permis de construire

Déclaration préalable Numéro de procédure : …………………………………………

Certificat d’urbanisme

**Le propriétaire s'engage à :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Contrôles SPANC** | **Contrôles SPAC** |
| * À informer le SPANC de toute modification de son projet ; * À ne réaliser les travaux qu’après avoir reçu l’accord du SPANC ; * À informer le SPANC avant le début des travaux d’assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ; * À ne pas remblayer l’installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ; * À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l’honneur confirmant le respect des règles de l’art devra être transmise au SPANC * À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d’assainissement ; * À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l’avis relatif à l’agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées) ;   **Attention pour les contrôles de branchement, l'EAU ne doit pas être COUPEE, afin de permettre la réalisation du contrôle** | * A autoriser le technicien à pénétrer sur la propriété pour la réalisation du diagnostic des raccordements aux réseaux publics de collecte des eaux usées et pluviales. * A présenter ou déclarer l'intégralité des installations de collecte des eaux usées et pluviales que comporte la propriété * A rendre accessible l’ensemble de l’installation d’assainissement, notamment les regards de visite * A régler le montant de l'intervention, qu'elle soit fructueuse ou non, dès réception du titre de recette établi par la Trésorerie * A Prendre connaissance du règlement de service assainissement et des tarifs de contrôle en vigueur   **En prévision du passage de l’agent du SPANC, nous vous remercions de rendre accessible l’ensemble de l’installation d’assainissement** |

**Visa :**

|  |
| --- |
| Nom du propriétaire (ou de son représentant) :  Prénom :  Signature (précédée de la mention lu et approuvé bon pour acceptation)  Fait le : .. / .. / …. à : |

Document à retourner à votre mairie – ne la transmettez pas directement à TPAe

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par  l’entreprise TPAe pour pouvoir réaliser les contrôles et communiquer les informations à la commune concernée. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : commune concernée. Elles ne seront en aucun cas utilisées pour un usage commercial ultérieur. Elles sont conservées pendant une durée maximum de 10 ans.*

*Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d’informations sur vos droits.*

*Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter TPAe à l’adresse suivante :* [*contact@tpae.fr*](mailto:contact@tpae.fr)*. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*

**Volet complémentaire à remplir pour le contrôle de la conception de votre futur dispositif d’assainissement non collectif : renseignements supplémentaires à fournir (volet A)**

PIECES A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE :

* Plans intérieurs de l'habitation projetée ou existante\*, niveaux par niveaux indiquant la destination des pièces et leur surface habitable (chambres, wc, salle d'eau, séjour, bureau, …), \* plans intérieurs demandés également pour les habitations existantes
* Etude de définition d’une installation d’assainissement non collectif réalisée par un bureau d’études[[1]](#footnote-1)
* Autorisation de rejets,
* Autorisations particulières (si nécessaire)

REMARQUE IMPORTANTE : EN AUCUN CAS, l’installation du dispositif d’assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l’approbation du dossier par le service public.

COORDONNEES DU CONCEPTEUR DU FUTUR DISPOSITIF D’ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

* Nom : …………………………………………
* Adresse : …………………………………………
* Tel portable : ……………………
* Tel fixe : ……………………
* Courriel (facultatif) : ……………………

COORDONNEES DE L’INSTALLATEUR (ENTREPRISE OU PARTICULIER) - SI CONNU -

* Nom : …………………………………………
* Adresse : ……………………
* Tel portable : ……………………
* Tel fixe : ……………………
* Courriel (facultatif) : ……………………

Nombre d’Equivalents habitants (EH) retenu par le bureau d’études : ……………………

MODE D’ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

Adduction publique

Alimentation privée (préciser par quel moyen -puits, forage-) : ……………………

Présence d’un captage privé[[2]](#footnote-2) (prélèvement, puits, forage) à proximité de l’installation prévue ? ❑ Oui ❑ Non

SI OUI :

* L’ouvrage est-il déclaré[[3]](#footnote-3) ?  oui  non
* L’eau est-elle utilisée pour l’alimentation humaine ?  oui  non
* L’eau est-elle utilisée pour l’arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?  oui  non
* La distance entre le captage et l’installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres[[4]](#footnote-4) ?  oui  non

CARACTERISTIQUES DE L’INSTALLATION PROJETEE

**Prétraitements**

Bac à graisses (volume  : …………………… litres)

Fosses toutes eaux (volumes : …………………… m3)  avec préfiltre intégré à la fosse  sans préfiltre ingéré

Autre dispositif (fosse d’accumulation,…) : ……………………

**Traitement**

|  |  |
| --- | --- |
| Tranchées d’épandage  Nombre de tranchée :  Longueur de chaque tranchée : m  Profondeur : m  Largeur : m  Lit d’épandage  Longueur : m  Largeur : m  Profondeur : m  Filtre à sable vertical  non drainé  drainé  Longueur : m  Largeur : m  Profondeur : m | Tertre d’infiltration  Longueur à la base : m  Largeur à la base : m  Longueur au sommet : m  Largeur au sommet : m  Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe  Fournisseur : …………………………………………  Surface de filtration : m²  Filière agrée  Filtre compact  Filtre planté de roseaux  Microstation d’épuration  Dénomination commerciale de la filière agrée :  ……………………………………………………………  Modèle : ……………………………………………  Numéro d’agrément : ……………………….  Capacité de traitement : EH |
|  |  |

**Dispositifs annexes**

Pompe de relevage

Des eaux brutes

Des eaux prétraitées

Des eaux traitées

Toilette sèche

Moyens mis en œuvre pour épandre les composts produits ……………………………………………

**Rejet des eaux usées et des eaux pluviales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Rejet des eaux usées**  Dans le sol  Dans un fossé existant  Dans un cours d’eau, mare, etc. (préciser : )  Rejet dans un puits d’infiltration  Pour ces deux dernières cas, autorisation de rejet obtenue auprès du gestionnaire de l’exutoire à joindre i impérativement à la demande de validation du projet dans le cas d’un rejet dans un exutoire privé) | **Rejet des eaux pluviales**  Dans le sol  Dans un fossé existant  Dans un cours d’eau, mare, etc. (préciser : )  Dans le réseau |

**Volet complémentaire à remplir pour la vérification de fonctionnement et d’entretien d’un dispositif ANC (volet D1)**

DOCUMENTS A PRESENTER A l’AGENT LORS DE SA VISITE (si possible)

* Plans
* Étude de sol et/ou de filière
* Photos des travaux
* Factures
* Justificatifs d’entretien
* Contrat d’entretien

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Superficie du terrain : …………………m²

Superficie disponible pour l’assainissement non collectif : …………………m²

Terrain inondable :  Oui  Non

MODE D’ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

Adduction publique

Alimentation privée (préciser par quel moyen -puits, forage-) : ……………………

Présence d’un captage privé[[5]](#footnote-5) (prélèvement, puits, forage) à proximité de l’installation prévue ? ❑ Oui ❑ Non

SI OUI :

* L’ouvrage est-il déclaré[[6]](#footnote-6) ?  oui  non
* L’eau est-elle utilisée pour l’alimentation humaine ?  oui  non
* L’eau est-elle utilisée pour l’arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?  oui  non
* La distance entre le captage et l’installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres[[7]](#footnote-7) ?  oui  non

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L’INSTALLATION :

* Nombre d’habitations raccordées à l’installation : ……… ……………………
* L’ensemble des eaux usées est-il raccordé à l’installation ?  Oui  Non
* Les eaux pluviales sont-elles séparées de l’installation d’assainissement ?  Oui  Non
* Âge de l’installation

Âge réel : préciser la date de réalisation ou de réhabilitation de l’installation : .… / .… / ………

Si inconnu, tranche d’âge approximative :  < 10 ans  10-15 ans  15-25 ans  > 25 ans

ENTRETIEN DE L’INSTALLATION

Date de la dernière opération d’entretien : .… / .… / ………

Type d’entretien (vidange, changement de pièce, etc.) : ……………………

Existence de justificatifs ?  Oui  Non

1. L’étude devra être conforme au « *guide technique pour la réalisation des études de définition d’une installation d’assainissement non collectif pour l’habitat individuel* » édité par le conseil département du Finistère ou aux dispositions du cahier des charges type pour une étude de sol et de filières d’assainissement non collectif » édité par l’agence de l’eau Loire Bretagne) pour les travaux de réhabilitations financés par l’agence de l’eau. [↑](#footnote-ref-1)
2. il peut s’agir d’un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine [↑](#footnote-ref-2)
3. tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l’eau destinée à un usage domestique au sens de l’article R. 214-5 du code de l’environnement, est déclaré au maire [↑](#footnote-ref-3)
4. la création d’une installation d’assainissement non collectif à moins de 35 m d’un forage déclaré n’est possible que lorsqu’il est démontré que l’implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine. [↑](#footnote-ref-4)
5. il peut s’agir d’un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine [↑](#footnote-ref-5)
6. tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l’eau destinée à un usage domestique au sens de l’article R. 214-5 du code de l’environnement, est déclaré au maire [↑](#footnote-ref-6)
7. la création d’une installation d’assainissement non collectif à moins de 35 m d’un forage déclaré n’est possible que lorsqu’il est démontré que l’implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine. [↑](#footnote-ref-7)